



COVID 19

PROCOLE DE RÉOUVERTURE DES LOCAUX DE L'AMSRA

à compter du 2 juin 2020

Objet :

Ce document a pour objet de présenter l'ensemble des mesures de prévention, de protection sanitaires et d'information accompagnant la reprise progressive de l'activité de l'AMSRA.

1. PROTECTION DU PUBLIC ET DES MEMBRES DE L'ASSOCIATION

Nous nous sommes fondés sur le protocole national de déconfinement pour les entreprises qui vise à assurer la santé et la sécurité des salariés. Il s'agit de :

- respecter les règles de distanciation physique (1 mètre minimum) et les gestes barrières ;
- se laver les mains régulièrement avec du savon ;
- rappeler les gestes barrière.

2. UTILISATION DES LOCAUX ET DU MATÉRIEL BUREAUTIQUE DE L'ASSOCIATION

- **Membres**
 - Désinfection des mains avec du gel (**protocole 1**).
 - Port du masque (**protocole 2**).
 - Le port du masque est conseillé dans les parties communes si les règles de distanciations ne sont pas possibles.
- **Visiteurs**
 - En cas de rendez-vous ou de visite spontanée, les personnes seront accueillies à l'extérieur et accompagnées jusqu' au local.
 - La procédure de protection est la même que pour les membres (désinfection des mains et port du masque).
- **Bureaux**
 - Chaque occupant est responsable du nettoyage et de la désinfection de son bureau ainsi que de la poignée de porte, à son arrivée et départ et en cas d'accueil exceptionnel de public.
 - Chaque bureau sera doté de gel et de produit désinfectant. (spray et lingettes).
 - Aérer régulièrement le bureau.
 - Désinfecter les surfaces et les claviers d'ordinateurs et le matériel bureautique.

- ***Machine à café, réfrigérateur***
 - Pour l’instant, l’usage de la machine à café sera utilisé avec le respect des gestes barrières, l’usage de gobelet à usage unique sera privilégié. Dans le réfrigérateur, les produits seront entreposés sous sachet ou boîte préalablement désinfectés.
- ***Toilettes***
 - Les WC sont dotés de distributeurs automatiques de savon liquide, de spray désinfectant, de papier essuie-main jetable et de poubelles à couvercle. Désinfecter après chaque usage.
- ***Local Matériel***
 - 1 seule personne au local matériel à la fois. Nettoyer toutes les parties touchées avec du produit désinfectant et du papier essuie-tout qui sera à votre disposition dans le local.

3. RÉUNIONS

- Les réunions pourront être organisées en respectant la distanciation physique et les gestes barrière ainsi que le nombre de personnes autorisées. Le local et les bureaux devront être nettoyés tous les jours.

4. VÉHICULES AMSRA

- ***Généralités***
 - Cette procédure identifie les méthodes de nettoyage des surfaces à l’extérieur et à l’intérieur des véhicules de l’AMSRA.
- ***Équipements et produits nécessaires pour l’application de la procédure***
 - Lingettes désinfectantes ou une bouteille de produit désinfectant avec un bec verseur et un essuie-tout et gants jetables.
 - Toutefois, si un vaporisateur est utilisé (pour un objet ou une petite surface), le régler afin d’avoir un jet à grosses gouttes.
- ***Procédure de désinfection à suivre***
 - **Avant de prendre possession du véhicule, éléments à nettoyer**
 - Poignées de porte, volant, levier de vitesse, boutons (chauffage, radio, vitres), manettes de contrôle, rétroviseurs, accoudoirs, appuie-têtes, boucle de la ceinture de sécurité et la ceinture...
 - Si vous utilisez la lingette désinfectante : Passez la lingette sur les éléments mentionnés.
 - Jetez la lingette dans une poubelle à l’extérieur du véhicule.
 - Nettoyez vos mains avec une nouvelle lingette et jetez-la dans une poubelle à l’extérieur du véhicule.
 - Si vous utilisez des lingettes pendant un usage prolongé, il pourrait être approprié de porter des gants jetables.
 - Si vous utilisez un produit d’une bouteille avec un bec verseur ou vaporisateur à grosses gouttes : Portez des gants.
 - Appliquez le produit sur un papier essuie-tout en dehors du véhicule et nettoyez les éléments mentionnés.
 - Jetez le papier et les gants dans une poubelle à l’extérieur du véhicule.
 - Lavez-vous les mains avec de l’eau savonneuse ou un gel désinfectant.
 - **Après l’utilisation du véhicule**
 - Refaites le nettoyage en répétant les étapes précédentes.
 - Pour l’entretien ou la réparation l’usager doit procéder aux étapes précédentes s’il doit accéder au poste de conduite.

5. MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE

Cette procédure vise à préserver les utilisateurs des matériels pédagogiques utilisés lors des actions. Elle doit être mise en place après chaque passage de participants.

- **Équipements et produits nécessaires pour l'application de la procédure**
 - Lingettes désinfectantes ou une bouteille de produit désinfectant avec un bec verseur et un essuie-tout et gants jetables.
 - Toutefois, si un vaporisateur est utilisé (pour un objet ou une petite surface), le régler afin d'avoir un jet à grosses gouttes.
- **Testochoc**
 - Éléments à désinfecter
 - Tous les éléments ayant pu être en contact avec les usagers : ridelles, sièges, ceintures et boucles de ceintures...
- **Voiture tonneau**
 - Éléments à désinfecter
 - Tous les éléments ayant pu être en contact avec les usagers : poignées de porte, volant, levier de vitesse, boutons (chauffage, radio, vitres), manettes de contrôle, rétroviseurs, accoudoirs, appuie-têtes, boucle de la ceinture de sécurité et autres ainsi que les parties extérieures à la voiture tonneau : ridelles...
- **Simulateur auto**
 - Éléments à désinfecter
 - Tous les éléments ayant pu être en contact avec les usagers : volant, levier de vitesse, manettes de contrôle...
- **Simulateur moto**
 - Éléments à désinfecter
 - Tous les éléments ayant pu être en contact avec les usagers : poignées, manettes de contrôle...
- **Réactionmètre**
 - Éléments à désinfecter
 - Tous les éléments ayant pu être en contact avec les usagers...

6. CONDUITE À TENIR EN CAS DE SUSPICION DE COVID-19 (protocole 3)

- **Conduite à tenir en cas de symptômes évocateurs**
 - En cas de symptômes à type de fièvre ou sensations fébriles, courbatures, toux, rhinorrhée, symptômes digestifs (diarrhées, vomissements, ...), sans critères de gravité (absence de difficultés respiratoires, essoufflement, etc.), les membres de l'AMSRA sont invités à :
 - ne pas se rendre au siège de l'AMSRA ou sur les lieux des missions définis par l'AMSRA et s'isoler de leur entourage familial dans une pièce séparée si les symptômes se déclarent lorsqu'ils sont à domicile ;
 - s'isoler de leur entourage professionnel dans un bureau ou une pièce séparée si les symptômes surviennent sur leur lieu de travail ;
 - contacter leur médecin traitant ou le médecin du travail de rattachement ;
 - rendre compte dans un second temps la permanence de l'AMSRA.

7. PRISE EN CHARGE

- Le stade 3 se caractérise par une prise en charge ambulatoire des cas ne présentant pas de signes de gravité, en utilisant les ressources médicales et paramédicales du territoire et en mobilisant l'ensemble des acteurs. La direction générale de la santé a diffusé des documents d'aide à la prise en charge ambulatoire des patients, un isolement pourra être prescrit.